



# PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Montauban, le 14 février 2023

## Communiqué de presse

### Conférence de presse sur la sécurité

Madame la préfète de Tarn-et-Garonne a donné une conférence de presse sur la sécurité, le mardi 14 février 2023, en présence de Monsieur Bruno Sauvage, Procureur de la République près le tribunal judiciaire de Montauban, du colonel Stéphane Authier, commandant le groupement de gendarmerie de Tarn-et-Garonne, et du commissaire-divisionnaire Charles-Régis Allegri, Directeur départemental de la sécurité publique de Tarn-et-Garonne.

**Cette conférence de presse a permis de dresser un bilan de la politique départementale de sécurité et de constater que les chiffres ont retrouvé un niveau d'avant-COVID, avec une augmentation des faits de délinquance générale confirmant la tendance nationale à la hausse.**

Aussi bien en zone police (4273 faits soit + 13,25 %) qu'en zone gendarmerie (6045 faits soit +11,49%), l'évolution de la délinquance en 2022 est marquée par une augmentation des faits constatés. Cette tendance résulte notamment de la fin complète de toutes les restrictions imposées par la réglementation COVID19. Pour mémoire, 4462 faits avaient été constatés en 2019 en zone police, et 5768 en zone gendarmerie. Il s'agit donc d'un rebond après 2 années de baisses successives.

En zone gendarmerie, cette hausse est principalement liée à l'augmentation des atteintes aux biens (+21%), notamment les cambriolages, avec un nombre de faits qui demeure malgré tout moins important qu'avant la crise sanitaire (951 faits en 2019, 689 en 2022).

A l'inverse, en zone police, ce sont les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) qui augmentent significativement (+32,57%), notamment du fait d'un accroissement constant des violences intra-familiales et parmi celles-ci des violences conjugales, la parole s'étant libérée sur ces violences.

### La lutte contre les violences conjugales reste une priorité

Les violences intra-familiales (VIF), dont les violences conjugales, sont donc en forte augmentation en 2022 avec 809 faits constatés toutes zones confondues contre 645 en 2021. C'est en zone police que la hausse est la plus importante (+56,28%), avec un ratio de faits constatés situés pour 89,6 % d'entre eux à Montauban.

Cette politique est une priorité absolue pour l'ensemble des forces de l'ordre qui s'est traduite par un certain nombre de mesures concrètes comme la désignation de deux policiers référents dans chacune des circonscriptions dont un officier, ou l'information immédiate et systématique du parquet de tout fait de violences conjugales même sans plainte de la victime, ou encore la création d'un troisième poste d'intervenante sociale partagé entre la police et la gendarmerie, et la création d'une Maison protection des familles par la gendarmerie.

## **La police de sécurité du quotidien : une dynamique de proximité de prévention et de sécurité adaptée aux attentes de la population**

La sécurité du quotidien est une stratégie d'action partenariale visant à l'identification et à la résolution de problématiques de sécurité et concourant au rapprochement de la police avec la population de son territoire.

Cette stratégie a été lancée et déployée en 2018 dans les services territoriaux de la sécurité publique, dont ceux de Tarn-et-Garonne, puis encore amplifiée en 2019. Vidéo-protection et renforcement des patrouilles pédestres ont fait partie des axes d'investissement en matière de sécurité du quotidien.

Les forces de l'ordre ont intensifié de manière significative leur présence sur le terrain en 2022, tant sur la voie publique qu'en milieu scolaire, ou dans le cadre d'opérations de sécurisation des transports.

En 2022, sur les 92 problématiques enregistrées en zone police, 51 ont été résolues soit une augmentation de 10,87 %. En zone gendarmerie, les interventions ont augmenté de 4,51%, les patrouilles pédestres ont été renforcées

C'est également auprès des élus que cette visibilité s'est renforcée, en répondant notamment à leur besoin en formation sur la gestion des incivilités. 26 nouvelles conventions de participation citoyenne ont été signées avec la gendarmerie, et ce mouvement se poursuivra en 2023. **L'intensification de la lutte contre les stupéfiants aboutit à des résultats significatifs**

A Montauban, le groupe spécialisé constitué a permis grâce à sa connaissance du milieu délinquant local d'obtenir de bons résultats en 2022. Ainsi, 20 affaires de trafic de stupéfiants ont été résolues en 2022 en zone police contre 17 en 2021, soit une augmentation de 17,65 %. En zone gendarmerie, le trafic a baissé de 20%.

Le plan national de lutte contre les stupéfiants déployé sur tout le territoire a permis d'identifier cinq points de deals. Trois d'entre eux sont situés dans des quartiers de Montauban où régulièrement des opérations de contrôles ciblés contre les vendeurs et les consommateurs ont été menées par les policiers en 2022.

L'année a notamment été marquée par le démantèlement du point de deal de Beausoleil, ayant permis ainsi aux résidents de retrouver de la sérénité dans leur cité. En zone gendarmerie, un seul point de deal subsiste.

Cette année, la police nationale a saisi 10,2 kilos de cannabis, 621,5 grammes de cocaïne, 189 cachets d'ecstasy, 26 373 euros, deux voitures particulières, d'avoirs criminels dans sa zone de compétence et la gendarmerie a saisi 97 kilos de résine de cannabis, 355 plants de cannabis (148 en 2021), 3,6 kilos de cocaïne et 58 cachets d'ecstasy. La gendarmerie a verbalisé 374 individus pour conduite sous stupéfiants (+5,6 %; +20 faits).

De très bons résultats ont également été obtenus en matière de saisie d'avoirs criminels en zone gendarmerie avec une hausse de + 121 % soit un montant de saisies de 1 363 321 €.

## **La lutte contre l'insécurité routière reste une priorité pour le département**

Avec 22 morts sur les routes en 2022, le département est le 6ème plus meurtrier.

Les forces de l'ordre se mobilisent donc de manière considérable pour tenter d'inverser cette tendance à la hausse, à la fois en zone police (+10,3% d'accidents, +4,8% de morts sur les routes, et + 10,2% de blessés), et en zone gendarmerie (104 accidents (+30%), 14

tués (+15%) et 78 hospitalisés (+40%). Ces chiffres doivent toutefois être relativisés car cette dégradation s'établit par comparaison avec les années 2020 et 2021, les meilleures jamais enregistrées du fait des confinements et de la moindre circulation.

Des contrôles soutenus (+55,28% en zone police) et de nombreuses actions de prévention ont été mis en oeuvre. 43 opérations de prévention ou d'acquisition de matériels et équipements ont bénéficié en 2022 d'un financement au titre de l'appel à projets annuel du Plan Départemental d'actions sécurité routière (PDASR), dont plus de la moitié en établissement scolaire. 32 actions ont par ailleurs été programmées sur les différents enjeux identifiés comme prioritaires (jeunes, 2 roues, risque routier professionnel, seniors).

### **2023 sera marquée par un renforcement des moyens d'actions des forces de sécurité**

La loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (LOPMI) dédie 5 Mds sur 5 ans aux services du ministère avec le recrutement de 8 500 policiers et gendarmes, de nouveaux moyens numérique, et la création de 200 nouvelles brigades de gendarmerie.

En Tarn-et-Garonne, ces mesures se concrétisent par l'installation prochaine d'une CRS à Montauban, et par l'implantation de nouvelles brigades de gendarmerie. Cinq communes se sont portées candidates pour accueillir ces nouvelles brigades, fixes ou mobiles.